L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 8 NOVEMBRE 1893. 67me Année

Voitures et Harnais, Voitures d'enfants Bicycles,

R. P. RANDALL,

54 & 56 Baronne.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 8 NOVEMBRE 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent aujourd'hui rédéit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Geo. G. Friedrichs—A la Bourse d'Échange St-Charles—Joli cottage double en bois Nos 211 et 211 1/2 avenue Washington, entre les rues Claiborne et Prosper.

LE CANAL DE NICARAGUA.

Le jour où l'idée du Canal de Panama a été jetée dans le monde, nous nous en sommes immédiatement et hautement déclarés les partisans. Il nous plaisait, sans doute, que ce fût un Français qui en eut conçu le projet plutôt qu'un homme appartenant à toute autre nationalité; mais, venant d'un Allemand ou d'un Anglais, nous l'eussions soutenu, également, parce que nous y voyions la réalisation d'un grand progrès commercial et humanitaire.

Nous eussions préféré que l'idée eut germé dans une cervelle américaine; à ce défaut, nous l'acceptions, d'où qu'elle vint. Il nous suffisait d'y voir l'axe du monde commercial changé au profit de toutes les nationalités et, surtout, au profit des Etats Unis.

Le jour où l'on a mis en avant le projet du Canal de Nicaragua, nous l'avons également adopté avec empressement parce que à la question humanitaire se joignent, cette fois, une question nationale et une question spéciale d'Etat, puisque la Louisiane et la Nouvelle-Orléans devaient en bénéficier plus que toute autre communauté de l'Union.

Le jour où l'on a eu la malencontreuse idée d'établir un conflit entre les deux canaux, de prétendre qu'ils seraient nuisibles l'un à l'autre, au lieu de s'entendre pour déplacer l'axe du trafic interocéanique, nous avons protesté. Un seul canal, suivant nous, était une très bonne et belle chose; mais deux canaux valaient mieux qu'un, puisqu'ils ne pouvaient se faire une concurrence désastreuse, puisqu'ils ouvraient un chemin rapide, l'un vers le sud, l'autre vers le nord du Pacifique.

Quand le Panama s'est effondré dans une faillite lamentable, nous en avons gémi; quand les capitalistes américains ont, faute de générosité ou faute de confiance, laissé languir, sinon pourrir dans les cartons le projet de Canal du Nicaragua, nous en avons été peiné.

Voici qu'on le ressuscite aujourd'hui. C'est M. Doolitt e qui le remet en scène. Il demande qu'une commission composée de membres du Congrès fasse une enquête sur la valeur de ce plan et prenne enfin une décision, c'est-à-dire demande que le Congrès vote la somme nécessaire pour le mettre à exécution. Les ingénieurs se sont prononcés déjà. Ils ont étudié le terrain; ils ont déclaré que le canal était d'une exécution non seulement possible, mais facile et que la construction n'en coûterait qu'une centaine de millions de dollars, soit cinq cent millions de francs.

Nous ne croyons pas que l'on puisse contester la valeur, la justesse des conclusions des hommes les plus compétents du pays. La science s'est prononcée affirmativement. C'est à la politique de dire son mot. Pourquoi nos législateurs n'en feraient-ils pas autant? Ils tiennent en main les cordons de la bourse; qu'ils se donnent la peine de les desserrer. Ils n'auront pas à s'en repentir. Jamais ils ne trouveront un meilleur placement aux deniers de l'Etat.

Qui s'oppose donc à la mise à exécution du projet? Les compagnies de chemin de fer qui veulent conserver un monopole, qui a pu être plus ou moins légitime, à l'époque où l'on n'avait sous la main que la ressource des voies ferrées; mais nous avons aujourd'hui les canaux à vaisseaux qui traversent les isthmes et annulent en quelque sorte les distances. Que les chemins de fer conservent leur trafic rapide sur toute l'étendue de la terre ferme. Ils y ont assez à faire. Personne n'objecte à leur exploitation qui leur rapporte des revenus considérables; mais qu'ils laissent aux canaux capables de recevoir ces villes flottantes que l'on appelle des steamships, la traversée des isthmes et le passage d'un océan à l'autre.

Supposons le canal de Nicaragua ouvert? Est ce que le commerce avec l'Asie n'en serait pas prodigieusement accru? La Nouvelle-Orléans ne deviendrait-elle pas le port naturel de sortie de tous les produits de la Vallée du Mississippi? Avant dix ou quinze ans, notre population n'aurait-elle pas doublé, sinon triplé, et toutes nos levées, depuis Southport jusqu'aux Casernes, ne seraient-elles pas encombrées de navires? Mais là n'est pas le plus grand avantage de la construction du canal de Nicaragua. En réalité, c'est l'Angleterre qui, aujourd'hui, dirige et contrôle tout le commerce des côtes occidentales du Nouveau Monde et de toutes celles du Midi de l'Asie. Tout ce trafic, qui est immense, tomberait entre les mains des Etats-Unis qui sont situés sur le chemin du commerce de l'avenir. Les patriotes comprennent ces choses; l'amour du pays les éclaire. Pourquoi les hommes d'affaires ne les comprendraient-ils pas? A défaut de patriotisme, n'ont-ils pas l'intérêt, un intérêt bien entendu, un intérêt légitime, qui les dirige? A défaut des capitalistes, qui ont trop souvent des idées bien étroites, n'y a-t-il pas la masse des populations qui ont l'amour de la patrie, qui la veulent grande et prospère? Est-ce trop attendre d'elles que de s'imaginer que, dans un avenir prochain, elles exerceront une pression sur le gouvernement et le forceront à construire le canal de Nicaragua, à ses frais, c'est-à dire aux leurs?

La chirurgie en Chine.—Dans un intéressant article d'un journal paraissant à Shanghai, le Dr Thomson traite la question de la chirurgie en Chine.

L'auteur y parle de la grande force de caractère dont fait preuve le Chinois soumis à une opération chirurgicale; il endure, sans paraître ressentir la moindre souffrance, les douleurs qui seraient intolérables pour le système nerveux plus affiné des Occidentaux. Le Dr Thomson parle par expérience de la facilité remarquable avec laquelle les Chinois se remettent après avoir subi des opérations chirurgicales. Il attribue cette faculté au régime alimentaire plus simple des Chinois, à la rareté des accidents d'albuminurie ou de glucosurie, et à leur état d'équilibre mental.

DEUX ÉPOQUES.

La mort du maréchal Mac-Mahon, du vieux soldat d'Afrique, de Crimée et d'Italie, n'est pas seulement la disparition d'une individualité. Elle marque la fin de toute une époque militaire, de la deuxième phase guerrière du monde, de l'ère qui s'annonça à Crécy avec les premiers canons.

Les chevaliers qui virent apparaître ces nouveaux engins, s'indignèrent à la pensée que, désormais, des machines allaient primer la vigueur physique et le courage individuel, qu'il ne suffirait plus pour vaincre de posséder des bras vigoureux et une lame vaillante, que le plus fort, que le plus brave pourrait dorénavant être renversé dans la poussière par un débile et un lâche manœuvrant à distance un affût.

Un sentiment analogue, plus douloureux encore, s'empare de ceux qui considèrent la guerre d'hier et la guerre de demain.

Si, dans les combats des XVIIe et XVIIIe siècles, et de la première moitié du XIXe, les canons et les fusils avaient diminué la part de l'homme, elle restait néanmoins considérable et brillante.

On se voyait, on s'abordait encore. Les infanteries se heurtaient à la baïonnette; les cavaleries se mêlaient; les canons, eux-mêmes, ne se défendaient pas tous seuls; l'écouvillon était aussi souvent une massue qu'un refouloir.

Particulièrement pittoresque, était la bataille dans cette Afrique où Mac-Mahon se distingua si souvent. Avec ses chevauchées à toute bride, sous le ciel bleu, au milieu des féeriques décors, elle apparaissait à distance comme la plus superbe des fantasias.

Dans de semblables luttes, les généraux étaient soldats autant que chefs. Ils combattaient au premier rang. Ney et Lannes saisissaient des échelles pour monter à l'assaut, comme à Elchingen et à Ratisbonne; Mortier et Lefèvre se battaient l'épée à la main, à la tête de leurs grenadiers, comme à Dierstein et à Dantzig; Berthier sabrait des uhlans dans la campagne de France; Bonaparte conduisait une charge le drapeau à la main.

> Lorsque la mort le vit si grand
> Qu'elle le respecta sous les foudres d'Arcole.

Pour ces exploits qui avaient un caractère si personnel, soldats et officiers se paraient comme pour une fête. Les plumets n'étaient jamais assez grands, les bonnets à poil, les schapskas, les colbacks, assez ornés; les couleurs des uniformes assez voyantes; les ornements assez prodigués; l'acier des armes, assez brillant. Sur les selles s'étalaient des peaux de tigre; des tresses d'argent et d'or couraient sur toutes les coutures; les broderies formaient des cuirasses. C'était le temps légendaire des hussards aux longues tresses, des grenadiers épiques,

> Et des rouges lanciers, fourmillant dans les piques
> Comme des fleurs de pourpre en l'épaisseur des blés.

Brillante d'aspect, la guerre, sauf exception, n'était pas désastreuse dans ses conséquences.

Elle était faite par des armées peu nombreuses, recrutées parmi ceux que leurs habitudes, leurs goûts, leur jeunesse rendaient particulièrement aptes à ses épreuves. Les pertes des champs de bataille n'étaient pas décuplées par les pertes des maladies. Elle ne ruinait pas les pays sur lesquels elle s'abattait. Le vainqueur pouvait s'y nourrir, sans que l'habitant mourût de faim. C'était assurément un malheur; ce n'était pas encore un épouvantable fléau.

En 1866 apparaît une autre phase; elle se développe en 1870. Elle sera notre lot désormais.

C'est la guerre prosaïque, sombre et terrible, dépouillée de toutes les poésies qui la paraient, de tous les ornements qui la faisaient belle, indigeante à la civilisation moderne les immenses et implacables ravages d'Attila.

Plus d'uniformes pittoresques ni d'armes brillantes. Les vêtements sont coupés comme des capotes d'hôpital; les coiffures sont des casquettes; on bronze les fusils et les fourreaux pour qu'ils ne brillent pas; on voudrait jusqu'aux boutons. Les précepteurs militaires du monde, les Prussiens, tiennent déjà prêtes des découpures d'étoffe pour dissimuler les rares aciers de leurs casques.

Toute variété a disparu. On a passé aux chasseurs à pied la capote égalitaire. Les régiments de cavalerie ont perdu les couleurs qui les distinguaient. Chasseurs à cheval et hussards sont habillés par le même tailleur.

La bataille n'a pas moins changé que les soldats.

On ne verra plus les aides de camp parcourir au galop la plaine. Ils sont remplacés par des télégraphistes courbés sur leurs appareils, par des téléphonistes bavardant à des tablettes.

On ne verra plus les masses d'infanterie marcher à l'ennemi, en échiquier, à pas comptés, dans un ordre aussi beau qu'à la parade, les carrés entourés d'une cavalerie tourbillonnante, des centaines d'escadrons se mêler et se reformer, l'artillerie à découvert sur les collines, et, sur l'éminence la plus élevée, l'état-major, avec ses uniformes élégants et variés, couronnant le tableau.

On ne verra plus ces nuages épais de fumée, d'où sortaient les feux des fusils et des canons, comme la foudre des nuées du ciel.

Des lignes de tirailleurs, dissimulées dans chaque pli de terrain, derrière chaque rangée d'arbres, échangeant des balles; des artilleurs invisibles se canonnant à des distances immenses; une pluie de nickel, de plomb, de fonte et de fer, arrivant de partout et de nulle part; la mort décimant à l'aveugle sans savoir sur qui elle tombe et sans montrer la main qui frappe; deux déluges de métaux en concurrence, beaucoup plus qu'une lutte d'hommes: voilà ce que seront les batailles futures.

Cela durera un certain temps, plus ou moins, suivant que les machines à projectiles seront plus ou moins copieusement alimentées, selon qu'il y aura plus ou moins d'hommes pour remplacer ceux qui seront tombés, comme on remplace des arbres fauchés par l'orage.

La scène s'étendra sur des lieues, sur des lieues encore; car ce ne sera plus, comme autrefois, la représentation armée des nations qui ira au feu; ce seront les nations elles mêmes, les nations tout entières. Mariés ou non, adolescents et pères de famille, jeunes et vieux, débiles et forts, il y en aura des millions de chaque côté.

Enfin, une des armées tournera l'autre, qui, coupée des énormes approvisionnements en vivres et en munitions indispensables à de semblables multitudes, se débandera, se dispersera, dans un désordre, dans une confusion, d'autant plus effroyable qu'elle sera plus nombreuse.

Alors ce sera l'invasion,—non plus, comme autrefois, l'invasion d'une troupe armée, mais d'un peuple entier, mangeant tout, consommant tout, absorbant tout, ne laissant rien derrière lui, plus dévastateur que les légions de sauterelles, plus envahissant que la plus immense des inondations.

Que de morts parmi les populations ainsi conquises; que de morts aussi dans l'armée vaincue; que de morts même dans l'armée victorieuse, parmi ces millions d'hommes, arrachés subitement à leur existence pacifique, au bien-être modernes, et jetés, sans transition, tout à coup, au milieu de ces épouvantables aventures. Comme les maladies, les épidémies, les contagions auront beau jeu sur ces multitudes désemparées!

Enfin, quand le vaincu sera complètement ruiné, quand le vainqueur lui-même sera épuisé, quand le pays envahi sera rongé jusqu'aux racines, quand le pays de l'envahisseur se sera vidé pour sustenter ses millions de conquérants, on fera la paix. Le battu paiera une énorme rançon que le victorieux appliquera à la préparation d'une nouvelle guerre, pour laquelle, de son côté, le vaincu se saignera aux quatre veines, dès qu'il aura trouvé un peu de sang. Et on recommencera quand on pourra.

Telle est la perspective qui se déroule devant nous. Voilà par quelles guerres nous ou nos enfants sommes destinés à passer.

BROWN'S IRON BITTERS Cures Dyspepsia, Indigestion & Debility.

AUX INVALIDES.

La France, qui ne possède pas, comme l'Angleterre à Westminster, une nécropole illustre pour ses grands hommes, est toujours indécise pour savoir où elle mettra leurs dépouilles.

Pendant que Victor Hugo dort l'éternel sommeil dans les humides caveaux du Panthéon, et que Gambetta repose dans la terre éclairée du riant soleil de la Méditerranée, c'est aux Invalides qu'on a mis parfois les généraux, comme si leur place naturelle était sous le dôme où fut placé le corps de Napoléon.

Pendant l'Empire, on avait songé à faire des Invalides le lieu de sépulture des Bonapartes, comme la basilique de Saint-Denis avait été celui des rois de France.

Mais Napoléon III était hanté par la pensée de se glisser dans la tradition monarchique. Au lieu de se dire que "le premier qui fut roi fut un soldat heureux" et de n'avoir point la prétention de remonter plus haut qu'aux victoires du "Corse aux cheveux plats", il rêvait d'être regardé comme le successeur de Louis XIV.

Par son ordre, son tombeau avait été préparé à Saint-Denis, où son corps ne viendra jamais.

Aux Invalides, cependant, on voit un certain nombre de tombeaux de membres de la famille Bonaparte.

Le palais a été bâti, il y a plus de deux siècles, en 1674, pour recevoir les soldats mutilés.

C'était une pensée digne de la France, celle qui éleva cet édifice. Jusque-là les débris mutilés de nos champs de bataille étaient parfois sans pain et sans asile. On les voyait mendier sur les routes, témoignages vivants de l'ingratitude de l'Etat.

Louis XIV voulut mettre fin à ce triste spectacle et accorda à l'Hôtel des Invalides, une dotation considérable pour son temps, où l'argent avait beaucoup plus de valeur que de nos jours. Elle s'élevait à un million sept cent mille livres.

Mais, quoique l'hôtel pût recevoir six mille pensionnaires, il se trouva trop petit pour loger tous les soldats rendus infirmes par les longues guerres causées par l'ambition du roi qui avait voulu mettre son petit-fils sur le trône d'Espagne.

On doit accorder des secours en argent à ceux qu'on ne pouvait recevoir. Ce fut l'origine des pensions de retraite, devenues depuis la Révolution un droit pour ceux qui ont versé leur sang au service de la France et qui ne sont plus en état de travailler.

C'est, en effet, une loi de 1790 qui assura la vieillesse des militaires et qui ne livra pas la fin de leur vie au bon plaisir du gouvernement. Depuis la République, on sait comment les retraites ont été augmentées.

Sous Napoléon Ier l'organisation des Invalides fut modifiée, et la dotation portée à six millions. Le fait n'a rien de surprenant de la part du conquérant qui traversa sur son cheval de bataille l'Europe entière, laissant derrière lui une traînée de sang. L'empereur voyait sans cesse de trop près les horreurs de la guerre pour ne pas songer à en atténuer, dans la mesure du possible, les cruelles conséquences.

Aujourd'hui, le nombre des invalides est fort diminué, parce qu'on a constaté qu'avec la somme à laquelle revient l'entretien d'un vieux soldat, il est beaucoup plus heureux dans sa famille, jouissant d'un secours annuel.

Ceux qui vivent aux Invalides sont presque tous sans parents et par suite exposés à être malheureux, livrés à des mains mercenaires; mais l'Etat n'a pas le désir d'en augmenter le nombre.

En Prusse, le grand Frédéric copia notre Hôtel des Invalides. Depuis, cette institution a pris un grand développement, ce qui se conçoit dans un pays où le militarisme est poussé à ses dernières limites.

Il existe dans toutes les provinces allemandes des compagnies d'invalides jouissant des mêmes avantages qu'à Berlin.

Le système le plus philanthropique est celui créé, en Russie, par l'Empereur Nicolas, près de la Gatchina, la résidence préférée du Tsar actuel.

Là on trouve une colonie de vieux vétérans invalides, ayant appartenu à la garde impériale.

Cette colonie se compose de maisons auxquelles sont jointes des champs. Chacune d'elles est habitée par deux familles. Quand le mari meurt, sa veuve peut continuer à habiter là jusqu'à l'âge où les enfants sont en état d'entrer dans une école militaire.

Cette organisation est sage, le rêve du "soldat laboureur" a été poursuivi par beaucoup d'hommes d'Etat. C'est ainsi que les Romains, ces maîtres en fait de colonisation, arrivaient à assurer le sort de leurs légionnaires.

Le maréchal Bugeaud, dont le souvenir et le nom reviennent, quand on pense à l'armée et à nos administrateurs, avait pour devise: "Par l'épée et par la charrue."

Les dernières funérailles faites aux Invalides étaient celles du vice-amiral Jaurès et du vice amiral Courbet. Le premier mourut étant Ministre de la Marine et reçut les honneurs dus à ses hautes fonctions autant qu'à sa bravoure à l'armée de la Loire; le second appartient à l'Histoire.

Mais le maréchal de Mac Mahon laisse une trace plus profonde dans la mémoire des hommes, parce que son nom fut mêlé aux plus grands souvenirs de la France, depuis un demi siècle.

La postérité ne le placera pas parmi les capitaines illustres, malgré Malakoff ou Magenta, pas plus qu'elle ne lui sera sévère, à cause de Reischoffen et de Sedan, parce que, dans ces circonstances diverses, il se conduisit de même.

Il se rua sur le danger, sans en mesurer la grandeur et fut vainqueur ou vaincu pour des causes identiques.

Seulement il possédait la première des qualités pour un soldat: il était prêt à donner sa vie.

La guerre le respecta, puisqu'il est mort chargé d'années,—mais devant son cercueil, on saluera le souvenir de son courage qui le fit digne de parvenir au sommet de la hiérarchie militaire.

Les médecins russes à l'Institut Pasteur.

Les médecins de l'escadre russe sont allés présenter leurs hommages à M. Pasteur, qui les a reçus dans la grande bibliothèque de l'Institut, où l'on voit le buste du Tsar.

"Je suis profondément heureux, leur a-t-il dit, de vous recevoir dans cette maison, qui est un peu celle du peuple russe. Ce que le Tsar a fait pour la fondation de cette demeure, le souvenir de vos compatriotes que nous avons soignés, la présence fréquente de vos jeunes médecins qui viennent travailler au milieu de nous, tout se réunit pour faire de ce coin de France un des endroits où la Russie a le plus d'amis."

Pendant que les médecins visitaient le laboratoire de l'Institut Pasteur, la foule s'était amassée. Lorsque M. Pasteur a reconduit les Russes jusqu'au bas du perron, des cris enthousiastes de: "Vive la Russie!" se sont élevés de toutes parts. Les médecins russes ont répondu par des hourrahs: "Vive Pasteur! Vive la France!"

Du *Figaro*, au sujet des fêtes offertes à nos hôtes:

Je ne dis pas qu'il suffise de multiplier les drapeaux et d'allumer des lampions pour résoudre la question sociale. Mais les fêtes comme celles que nous nous donnons à nous-mêmes constituent dans la vie des laborieux un suspens des soucis de la veille et du lendemain, une sorte de halte que je trouve salutaire.

Panem et circenses, demandait la foule romaine à ses Césars. Si les gouvernements d'aujourd'hui ne peuvent fournir le pain; si, plus morale, plus fière que la plèbe de la Ville, notre démocratie entend le gagner avec son travail, on peut du moins de temps en temps lui offrir, au lieu des jeux du cirque, barbares et sanglants, le défilé des tambours battants, des bannières qui flottent au vent, des feux multicolores qui font de la nuit une féerie lumineuse. C'est une bonne dépense, une dépense utile de laisser des souvenirs joyeux dans les cœurs qu'oppresse le poids de la vie et du labeur journalier.

Pour la guérison des rhumes, de la toux et des affections pulmonaires, le Pectoral-Cerise d'Ayer n'a pas d'égal.

FRANCE ET ITALIE.

Voici la très belle lettre que le curé de Magenta envoie à M. Magnard, en priant le rédacteur en chef du *Figaro* de donner la plus grande publicité aux remerciments qu'il adresse à la France. Le vénérable curé a quitté Paris dans la soirée pour rentrer en Italie.

Paris, rue Bellechasse, 70, 27 octobre.

En quittant Paris où me faisant l'interprète des sentiments de mes concitoyens, je suis venu pour participer aux funérailles du maréchal Mac Mahon, duc de Magenta, je me fais un devoir, le devoir le plus obligeant et le plus cher, de remercier par un moyen public non seulement la famille du glorieux soldat dont toute l'Europe vient de pleurer la perte, pour la très gracieuse hospitalité dont elle m'a honoré, mais encore toutes les autorités civiles et militaires qui en regard du pays à qui j'appartiens et qui sera toujours une gloire pour l'Italie et la France, m'ont fait l'objet de si affectueuses bienveillances, et de si particulières distinctions.

J'emporte avec moi une très grande impression de la grandeur de Paris, de la puissance de la France, mais surtout une grande confiance en l'avenir pacifique des deux pays. Me rappelant ces sympathies que j'ai partout rencontrées, je suis persuadé qu'il viendra, qu'il doit venir, le jour où sera accompli mon vœu: la France et l'Italie se donnant la main avec cette amitié qui les a faites les avant-gardes et les factrices de tout le progrès moderne.

Cette année même, le 4 juin, date anniversaire où Magenta célébra avec une reconnaissance toujours très vive la victoire de l'armée alliée, victoire dont le mérite principal est dû au grand guerrier à qui nous venons de donner les extrêmes obsèques avec une magnificence unique au monde, et dont n'étaient capables que Paris et la France, je disais, en la présence du consul français et d'un député italien, autour de l'Ossuaire, au milieu d'un grand peuple venu de tous côtés:

"La France et l'Italie! ne sont-elles pas les deux étoiles plus belles du ciel européen? Pourquoi donc la politique du moment a-t-elle séparé les deux sœurs que les traditions historiques, la même latinité d'origine, et en grande part aussi les mêmes gloires, doivent unifier? Mais la politique est l'œuvre froide, souvent trompeuse, toujours égoïste de l'intelligence qui, bien des fois, trompe l'homme lui même: la fraternité des peuples est l'œuvre du sentiment, et le sentiment l'emporte toujours sur l'intelligence. Le cœur italien bat pour les Français: et la voix que nous mandent de dessous de ce monument les os glorieux des frères italiens et français, nous dit: Soyez amis, soyez frères aussi, vous."

A ces paroles tout Magenta retentit d'un cri frémissant, unanime: "Vive la France, vive l'Italie!"

En quittant la France, je crie moi encore, avec reconnaissance et espérance: "Vive la France, vive l'Italie!"

Très dévoué,

Dr Fragella César,
Prévôt de Magenta.

DÉSESPOIR D'ENFANT.

Le jeune Magnin Constant, âgé de quatorze ans, employé dans une maison de commerce, vient de mettre fin à ses jours dans des conditions qui dénotent une énergie peu commune.

Son patron baptisait son enfant et avait donné campo à son personnel à l'occasion de cette fête. Le jeune Magnin, plus pauvre que ses deux camarades, eut le crève-cœur de les voir partir au restaurant pendant que, faute d'argent, il restait seul vis à-vis de son frugal repas habituel.

Il en conçut un tel chagrin qu'il se monta l'imagination au point de vouloir se pendre. Attachant son mouchoir à un comptoir à peine haut de quatre-vingts centimètres, il fit un nœud coulant, se le passa au cou, et, tirant de toutes ses forces, il s'étrangla. Lorsqu'on revint, deux heures après, il avait cessé de vivre.

For Malaria, Liver Trouble, or Indigestion, use BROWN'S IRON BITTERS

GONZALES & LAUDUMIEY.

Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs.

170 CHEMIN DU BAYOU, 170
Près Remparts.

VOITURES ET TALLY-HOS A LOUER.

Ordres pour enterrements reçus par téléphone jour et nuit.

TÉLÉPHONE NO 479.

21 fév 93—1 an

DUFILHO—Décédé hier soir à neuf heures et demie, JEAN PIERRE AUGUSTE DUFILHO, à l'âge de 29 ans. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles Dufilho et Delvaille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mercredi à 4 heures précises. Le convoi partira de sa dernière résidence No 99 rue Kerlerec.

La barque italienne "**Fratelli Lauria**," capitaine Brigneti, de Marseille et Gênes, commencera son déchargement JEUDI, le 9 courant, au pied de la rue Montégut, 3me district. Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune marchandise ne sera livrée sans un ordre du soussigné, lequel ne sera donné que sur paiement du fret, et aucune réclamation ne sera reconnue à moins d'être faite et constatée sur la levée.

A. XIQUES,
67 et 69 rue Decatur.

Ni le capitaine, ni le consignataire de la barque italienne "**Fratelli Lauria**," de Marseille, et Gênes ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage de la dite barque.

A. XIQUES,
8 nov—3f 67 et 69 rue Decatur

AVIS.

Les professeurs

H. Rolling et W. H. Rolling

Sont de retour en ville et ont repris l'exercice des leçons de Piano.

Rue Bourbon 269.

29 oct—9t

Nouvelle-Orléans, 3 novembre 1893.

La société de Bayne, Denègre et Denègre est dissoute d'un commun accord, M. T. L. Bayne cessant l'exercice du droit. Les associés restant exerceront ensemble leur profession sous la raison de Denègre et Denègre.

GEO. DENÈGRE,
WALTER D. DENÈGRE,
T. L. BAYNE.

Relativement à l'avis qui précède, je désire faire savoir que je m'occupe maintenant d'affaires hypothécaires et de Propriétés foncières au No 194 de la rue Commune.

4 nov—7f T. L. BAYNE.

EUROPE.

En vente, billets d'aller et de retour, pour tous points, sur n'importe quelle ligne de vapeurs, ainsi que traites et mandats.

FRANK J. OBFILA & Cie., AGENTS, 19 rue du Camp.

Succursale, coin Bourbon et Toulouse.

L. P. BOUBY, Gérant.

27 sept—1 an.

MAGNÉTISME!

Guérison certaine de toutes les maladies curables.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du public que, désormais, je donnerai mes consultations, **136 Exchange Alley**, tous les jours, le dimanche excepté, de 9 heures du matin à 1 heure de l'après-midi.

Consultation avec opération magnétique $1, seulement

Opération à domicile, $5.

Je profite de l'occasion pour rappeler aux malades atteints de goutte, de rhumatismes, etc., que le whiskey leur est tout à fait contraire. Pour que cette boisson devienne pour eux un excellent tonique, il faut qu'elle soit magnétisée avec soin.

Pour le moment M. Fred. Buerkle, (Bar-room **coin St-Louis et Exchange Alley**) est le seul dépositaire de whiskey magnétisé par moi.

PROF. GAY.
136 Exchange Alley, N. O.

28 oct—28 au 5 nov inc

Une petite fille

D'un ministre de l'Eglise Anglicane guérie d'une éruption désolante par la Salsepareille d'Ayer. Mr. Richard Birks, le Droguiste bien connu de Montréal, P. Q. (207 McGill st.), dit:—

"Je vends les Médecines de Famille d'Ayer depuis 40 ans et je n'en ai entendu dire que du bien. Je connais beaucoup de

Cures merveilleuses

dues à la Salsepareille d'Ayer, l'une en particulier d'une petite fille d'un ministre de l'Eglise Anglicane. L'enfant était littéralement couverte des pieds à la tête d'une éruption rouge et excessivement désagréable de laquelle elle souffrait depuis deux ou trois ans, malgré les meilleurs traitements possibles. Son père était d'une grande inquiétude à ce sujet et, sur ma recommendation, commença à lui faire prendre de la Salsepareille d'Ayer dont deux bouteilles opérèrent une complète guérison qui la soulagèrent beaucoup et remplirent son père de joie. Je suis sûr que s'il était ici il témoignerait en termes chaleureux des mérites de la

SALSEPAREILLE d'AYER

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass.

En guérit d'autres, vous guérira.

Nous Sommes Prêts à Vendre des

PLEYEL

Et autres

PIANOS

De Première Classe

Aux plus

BAS PRIX DU MARCHE

Et aux

CONDITIONS LES PLUS FACILES.

Le

L. Grunewald Co.

No 127 RUE DU CANAL.

24janv—1an

LA BOTTE ROUGE!

—A l'enseigne de la—

"**BOTTE ROUGE,**"

angle des rues Ursulines & Dauphine

BOTTES, SOULIERS,

ET BOTTINES, A BON MARCHÉ.

GEORGE WAGNER,

1er sept—3m Ven Dim Mer

Avis aux Contribuables.

Bureau du Trésorier de la Ville de la Nouvelle Orléans.

Nouvelle-Orléans, 4 septembre 1893.

La Taxe de Ville sur les propriétés mobilières pour 1893 est due depuis le 15 juin. Si elle n'est pas payée avant le 1er octobre 1893, ces dites propriétés mobilières seront annoncées pour être vendues et adjugées conformément à la loi.

Veuillez venir et payer afin d'éviter des dépenses extras.

C. H. SCHENCK,
5 sept—au 1er oct Trésorier.

Bains de vapeur turcs et russes.

BAINS Pour Messieurs de 8 a. m à 11 a. m., tous les jours excepté aux heures des jours réservés aux Dames.

Aussi Bains chauds et froids de soufre liquide.

Etablissement ouvert les Dimanches jusqu'à 4 p. m. A trois ilets de la rue du Canal.

Nos 102 à 106 RUE CONTI **BAINS**

EUG. GAUPP, Propriétaire.
27 juil 1 an

E. BARBIER,

Successeur de S. Fournier

Horloger et Bijoutier,

60 RUE ROYALE, 60

Entre Bienville et Conti, Nouvelle-Orléans.

MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE.

Réparations de tous objets concernant sa profession.

Garantie complète. Prix modérés.

Lunettes, Lorgnettes de Théâtre, Pince-nez!

1er déc—1an

M. E. SIMON,

Le photographe bien connu de

183 RUE DU CANAL

Est de retour de la Convention Nationale des Photographes, qui a été tenue à Chicago et où ont été exhibées les œuvres les plus belles d'Amérique et de l'étranger.

Ayant acquis les dernières nouveautés ainsi que les perfectionnements de l'art, il est en mesure d'exécuter les plus beaux travaux. Il fait une spécialité de la photographie des enfants, aussi bien que de la copie et de l'agrandissement de vieux portraits et de portraits effacés.

29oct—29—nov 5

W. G. COYLE & CO.,

CHARBON, COKE.

Pittsburg, Anthracite, Alabama Cannel et Coke de Gaz et Combustible.

Charbon en chalands pour planteurs sucriers

BUREAUX:

47 - - Rue Carondelet - - 47

1er sept—6m—dim mar jeud

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me district

1ernov 92—1 an—mer.jeu.dim

UNE

MONTRE

DE PREMIER

ORDRE

Dans nos importations sont comprises des montres de premier ordre, lesquelles, à cause de leur supériorité et de ce fait qu'elles sont faites pour nous seuls, ont été nommées par nous

THE

A. M. HILL

WATCH,

DE

$40 à $100, en or solide 14 K.

$12 à $20, en argent solide.

Garanties sous tous les rapports.

A. M. Hill

113 et 115 rue du Canal

27 oct—3m

AVIS.

Montres, Pendules Françaises et Américaines Réparées et Garanties

—CHEZ—

FRANTZ & OPITZ,

Horlogers et Bijoutiers,

No 17 RUE BOURBON, PRES CANAL.

1er sept

ADRIEN ARNAUD,

Ancien contremaître chez Boissier, de Paris et Maillard, de New York

Confiserie Parisienne de Premier Ordre.

Fabrique, rue des Ursulines, 50.

Spécialité de Bonbons fins et de chocolats, genre Marquis.

Marrons Déguisés, Desserts et Pièces Artistiques pour Soirées.

Tous articles fraîchement faits chaque jour.

6 oct—jeud dim 1 an

HY WELLMANN, Président. CHAS H. SCHENCK, Vice-Président.

BANQUE D'ÉPARGNES TEUTONIA,

(TEUTONIA SAVINGS BANK.)

127 ... RUE DE LA COMMUNE ... 127

Reçoit des dépôts **D'UN DOLLAR** et au-dessus tous les jours de 9 h. du matin à 3 h. de l'après-midi, et, en outre, le lundi, de 5 h. à 7 h. de l'après-midi.

Intérêt, au taux de **TROIS POUR CENT** par an, payable tous les six mois **APRÈS TROIS MOIS.**

W. W. WEISS, Caissier.
16 sept—1an M. ERNEST CASSARD, Payeur

Compagnie d'assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Succursale No 68 rue Royale.

Capital payé	$500,000 00
Actif, 1er janvier 1893	1,019,608 33

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY. CHS. D. FOUCHER.
18 juin93—1 an

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.

—SUCCESSEURS DE LA—

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Actif, valeur réelle ... $3,830,329

Pertes réglées à la Nouvelle Orléans ainsi que le font les Compagnies locales

JULES TUYES, Agent-Résident.

29mai—1an 39 RUE CARONDELET.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - -	$3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - -	$1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS—

Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore. C. M. Soria.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—92—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

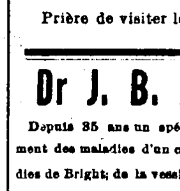

LA MAISON DE MUSIQUE

La plus ancienne et la meilleure marché de tous les Etats du Sud, est sans contredit

PHILIP WERLEIN,

135 - - RUE DU CANAL, - - 135

Pianos droits tout neufs à $250. Pianos de seconde main à partir de $75.

Prière de visiter le magasin et de s'assurer de la modicité de nos prix avant d'acheter ailleurs. 2 avr—1 an,dim mar,ven

Dr J. B. PEREZ,

Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright; de la vessie, la spermatorrhœ, le rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.

Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.

Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies. Prix: $1 par bouteille.

DR PEREZ, Bureau 233 rue du Canal près le Dépôt du Fort Espagnol

18 déc 92—1 an

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c. et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant. J. S. LANDRY Agent général pour le Fret et les Passagers

25 oct—sam et dim

NOUVEL ETABLISSEMENT

—DE—

Récréation d'Eté et d'Hiver

A la Renaissance des Chênes Verts.

CITY PARK,

En face de l'entrée principale.

RESTAURANT ET BAR.

Repas à la carte.

Vins de choix, liqueurs fines, cigares.

Salon au premier pour familles.

On entreprend des banquets etc.

F. ALCIATORE, Propriétaire.

19sept—1an mar jeu dim

DENTISTES.

Dr CHARLES LANAUX,

DENTISTE,

A transféré ses bureaux dans le Medical Building, Nos 17 et 19 rue Baronne, près de l'Eglise des Jésuites. "Prendre l'élévateur."

18mai—1an—DMaJ

C. E. KELLS & M. VIET

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

... de palais artificiels.

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibrée pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et ... de pianos une spécialité. 90mars—

A. CAPITON,

MARCHAND TAILLEUR,

anciennement au No 2 rue Carondelet informe sa clientèle et le public en général qu'il a récemment ouvert son nouveau magasin au No 69 rue Carondelet, près Perdido, et qu'il vient d'y recevoir ses marchandises d'automne et d'hiver. Il les invite cordialement à venir les examiner. Ces marchandises sont importées, meilleure main-d'œuvre, coupe garantie, prix raisonnables. 10 sept—3m—DMaJ

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

Jeudi, 9 novembre, à 8 heures P. M.—7me soirée de souscription.

MIGNON.

Wilhem Meister, Merly; Lothario, Darmand; Laerte, Fréville; Jarnot, Michon; Philine, Mme Cognault; Mignon, Mlle Lecion; Frédéric, De Nanteuil.

Samedi soir, 11 novembre, à 8 heures.

LE TROUVÈRE.

Manrique, Devilliers; Le Comte de Luna, Montfort; Ferrand, Darmand; Léonore, Mme Tylda; Azucena, Mlle Marsa; Inès, De Nanteuil.

Matinée, Dimanche—**L'AFRICAINE.** Dimanche soir—**LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT.**

Places réservées pour toutes représentations en vente au magasin de musique de Philip Werlein, 135 rue du Canal.

10 nov—2f

GRAND OPERA HOUSE.

Dimanche, 5 Novembre. Mercredi et Samedi, Matinées.

L'Evénement de la saison

THOMAS Q. SEABROOKE

Dans la grande production

ILE DE CHAMPAGNE.

70 Personnes 2 wagons chargés de décors! Dimanche 12 Nov.—**Fay Templeton.**

5 nov—

THEATRE ST-CHARLES.

La semaine commençant le **Dimanche 5 novembre.**—Mardi Jeudi, samedi matinées—**LE PÈRE PRODIGUE** (Prodigal Father) et **MAGGIE CLINE.**—Matinée de mardi, première matinée professionnelle donnée à la Nlle-Orléans. Tout le monde est invité.

Prochaine attraction—**Pulse of New York.**

5nov—6f

Nouvelle Académie de Musique.

La semaine commençant le dimanche 5 novembre

Effie Essler

—DANS—

DORIS.

Matinées mercredi et vendredi soir.

HAZEL KIRKE.

Prochaine attraction—**Merry Laughing Jane.** 5 nov—6t

Café-Restaurant de l'Opéra,

Coin Bourbon et Toulouse, en face de l'Opéra Français.

Liqueurs de premier choix—Déjeuners et dîners à 25 et 50 cents.

Tous les dimanches, Bouillabaisse, les mercredis, Tripes à la Mode de Caen, les vendredis, Ayoli.

14 oct—3m

Magasin du Bon Marché

61......RUE ROYALE......61

F. ADRIEN BRUNET

Joaillier, Bijoutier, Horloger,

MARCHAND DE

Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles Diamants, Cannes à pommes d'or et d'argent, etc.

Achat et échange de vieil or et argent.

Montres et Bijoux de tous genres réparés par des ouvriers de première compétence.

14 déc 92—1an

STEPHEN J. DERBÈS

ENCANTEUR,

Bureau 36 rue Royale,

Offre ses services pour la vente de meubles et immeubles, fonds de magasin, etc.

Fait une spécialité de ventes de vacheries.

Meilleures recommandations fournies sur demande. 3 sept—dim,mar jeu

SOARDS'

1893—NEW ORLEANS—1893

City Directory

Est maintenant reconnu comme étant le meilleur Directory qui ait jamais été **publié** dans cette ville. Une aide de la plus **grande valeur** pour les **négociants.** Procurez-vous-le immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix	$6 00
Business Directory (brochure) prix	$1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 3 couleurs)	50

Il ne reste que quelques exemplaires du Directory de 1893, laissés entre les mains de l'éditeur à la suite de decès des souscripteurs.

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats Unis après réception du prix demandé.

L. SOARDS, Editeur,
5 Commercial Place.

17 fév—

THE LEON QUEYROUZE

Commission Co. Limited,

"GROCERS" EN GROS.

—IMPORTATEURS DE—

VINS ET LIQUEURS

—ET MARCHANDS DE—

Produits des campagnes et de l'Ouest

69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS.

JOURNAUX FRANCAIS

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs Suppl'ents. France Mode, Mode Nationale, P. Echo d Mode, Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jual. Amusant, Jal. des Voyages, Monde Comique, P. Jual. p. rire, Scien. Il'rée, etc.

Dépositaires Généraux:

L. DERMIGNY & Cie.

126 W. 25th Street, NEW YORK.

Envois par la Poste dans toute l'Amérique.

DEMANDEZ LA LISTE!

Conditions spéciales aux Marchands

PAR'OIDIUM

(Pas poison!)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

Le *Par'oidium Extract*, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.

Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boucher, Saint Paul, Minnesota.

Agents demandés partout.

11avril—2m

Société de la Croix Rouge de la Louisiane.—Au Public—La Société de la Croix Rouge de la Louisiane, de laquelle Mlle Clara Barton est l'exécutive nationale, fait par la présente un appel au public en général pour des souscriptions et des contributions, afin de venir en aide aux victimes du récent ouragan dans le sud-ouest de la Louisiane, qui sont en ce moment sans nourriture et sans abri. La société demande que toutes souscriptions et contributions soient faites à John M. Cross, trésorier, au No 2 de la rue Tchoupitoulas.

J. B. VINET, Président.
E. K. SKINNER, Secrétaire. 5 oct

Avis légal.

Le public est prévenu qu'un certain billet tiré et souscrit par Jacob Spitzfaden à son ordre et par lui endossé, pour la somme de treize cents dollars ($1,300 00), portant la date du 20 janvier 1892, payable un an après sa date, avec intérêt au taux de cinq pour cent par an à partir de son échéance jusqu'à parfait paiement, et marqué "Ne varietur" par P. A. Conand, notaire, a été identifié avec un acte hypothécaire en faveur de L. Bordes, a été perdu ou volé. Le public est conséquemment prévenu de ne pas le négocier, le paiement en ayant été arrêté.

JACOB SPITZFADEN.

Nlle-Orléans, Lne, 26 octobre 1893.
27 oct—3t en 10 j

CHARTE

—DE LA—

Compagnie d'Assurances des Marchands

(Merchants' Insurance Company)

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que ce 11ème jour de janvier, de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent-quatre-vingt-treize, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique la cent dix-septième.

Pardevant moi, George Covington Préot, notaire pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en présence des témoins ci-après nommés et soussignés, sont venues et ont comparu personnellement devant moi les différentes personnes dont les noms sont ici inscrits, lesquelles constituent tout le corps des actionnaires enregistrés de la compagnie d'assurances mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans (Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans); elles déclarent que se prévalant des dispositions des lois de cet Etat relatives à la formation de corporations, elles ont convenu et conviennent par les présentes de s'engager, ainsi que telles autres personnes qui pourront plus tard s'associer à elles, à former une corporation et un corps politique en droit pour les objets et fins et en vertu des stipulations et convention qui suivent, savoir:

ARTICLE I.

Le nom et le titre de cette corporation sera "THE MERCHANT'S INSURANCE COMPANY, son domicile est établi dans la ville de la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane. Toutes les assignations (citations) et autres procédés légaux seront servis au président de ladite corporation, ou, en son absence au secrétaire.

ARTICLE II.

Cette Compagnie, sous son dit nom corporatif, aura plein pouvoir et pleine autorité d'exister comme corporation avec droit de succession pour une période de quatre-vingt-dix-neuf ans à partir de la présente date; de s'engager par contrat, de poursuivre et d'être poursuivie en justice; d'acheter et de vendre, de louer à bail, d'hypothéquer et donner en garantie des biens meubles et immeubles, d'acheter, prendre, recevoir et détenir tout l'actif, d'assumer toutes les obligations de la "Merchants' Mutual Insurance Company of New Orleans", et dans le but d'émettre ses actions (stock) aux actionnaires de la dite "Merchants' Mutual Insurance Company of New Orleans" dans la proportion d'une action du capital de cette corporation pour chaque deux actions du capital (stock) de ladite Merchants' Mutual Insurance Company," dûment remis et retournés à cette Compagnie, de conclure des emprunts, d'émettre des obligations, notes et billets et de donner pour cela des garanties (security), de nommer et de désigner des officiers directeurs, administrateurs, agents et employés, de faire des règlements pour la bonne administration des affaires de la corporation, de modifier et d'amender son gré les dits règlements, d'adopter et d'employer un sceau corporatif et de le rompre ou changer à son gré.

ARTICLE III.

Cette corporation est créée pour faire des affaires d'assurance contre l'incendie, les risques de mer et de rivière dans toutes ses branches, et particulièrement pour faire les affaires dont elle s'occupait sous le nom de "Merchants' Mutual Insurance Company." Son but et son objet, sont par les présentes indiqués expressément comme suit:

1. Assurer des maisons de résidence, des magasins ou autres édifices, des meubles meublants, des marchandises ou autres effets et propriétés contre toute perte et tout dommage par le feu.

2. Prendre des risques d'assurance maritime sur le fret des navires, bateaux à vapeur, articles, produits, marchandises, espèces, lingots commissions, profits, billets de banques, change et autres certificats de dette, profits maritimes et marchandises sur lesquelles on emprunte, et faire toutes les affaires d'assurance ayant rapport ou se rattachant aux risques de transport sur terre.

3. Elle pourra s'assurer contre tout risque qu'elle aura elle-même accepté.

4. Sur livraison au Conseil de Direction de cette Compagnie de tout le fonds-capital de la Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands, le dit Conseil de Direction de cette Compagnie est par les présentes particulièrement et spécialement autorisé à assumer toutes les obligations et à prendre plein droit de propriété de tout l'actif de la dite Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands.

ARTICLE IV.

Le fonds-capital de cette corporation est par les présentes fixé à Trois cent mille dollars ($300,000) divisés en et représentés par trois mille actions de cent dollars chacune. Lesdites actions se paieront en argent lorsqu'on y souscrira, ou elles pourront être émises pleinement payées au pair, en paiement de propriété acquise par ladite compagnie, et surtout elles pourront être émises pleinement payées au pair, par le Conseil de Direction, en échange d'actions de la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands dans la proportion d'une action de cette corporation pour deux de ladite Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands. Les actions seront transférables seulement sur les livres de la compagnie et sur livraison des anciens certificats.

Lorsque les gains de l'année fiscale le justifieront, un dividende sera déclaré et payé sur les actions de la Compagnie, pourvu que pas plus de 8 pour cent de dividende par an ne soient payés.

Cette charte prendra effet et cette compagnie sera autorisée à commencer les affaires à partir de la date où la présente sera signée.

ARTICLE V.

Tous les pouvoirs constitués de cette corporation seront placés en et exercés par un Conseil de Direction composé de onze actionnaires, chacun desquels devra posséder pas moins de vingt actions du capital de ladite corporation. Ledit Conseil de Direction sera élu annuellement le deuxième lundi de janvier, chaque année, à partir de l'année 1894, à une réunion générale des actionnaires qui aura lieu au bureau de la Compagnie après dix jours d'avis en préalable dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans. Toutes les élections se feront par scrutin, et chaque action donnera droit à un vote que le détenteur pourra déposer en personne, ou par procuration. Une majorité des votes donnés sera nécessaire pour élire. Les élections se feront sous la surveillance de trois commissaires que choisira le Conseil de Direction parmi les actionnaires à chaque élection. Dans le cas où on ne parviendrait pas à élire les Directeurs, pour une raison quelconque, le jour fixé, une nouvelle élection aurait lieu dès que cela serait possible, après un avis de 10 jours préalablement publié dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle Orléans. Toute vacance se produisant dans le Conseil de Direction pour une raison quelconque, sera remplie par les autres membres du Conseil pour le terme non expiré L'année fiscale prendra fin le 31 décembre de chaque année.

A sa première réunion, chaque Conseil de Direction élira parmi ses membres un Président de même qu'il choisira un Secrétaire et Trésorier qui ne sera pas membre du Conseil de Direction.

ARTICLE VI.

Cet acte d'incorporation pourra être changé modifié ou altéré, ou ladite corporation pourra être dissoute à une réunion spéciale des actionnaires convoquée dans ce but après trente jours d'un avis préalable publié dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans, avec l'assentiment des trois quarts des actions représentées à cette réunion.

Tout changement quant au fonds-capital de la dite corporation exigera l'assentiment d'une majorité en montant de tout le fonds-capital, et en outre des trente jours requis de publication préalable, un avis préalable de quarante jours par écrit sera transmis par la poste à chaque actionnaire ainsi que le prescrit la loi.

ARTICLE VII.

Aucun actionnaire ne sera tenu responsable des contrats ou erreurs de la dite corporation pour aucune autre somme que celle de la balance non payée, due par lui sur des actions de stock qu'il possède, une simple informalité dans l'organisation n'aura pas pour effet de rendre cette charte nulle, ou d'exposer un actionnaire à aucune autre obligation que la balance non payée due sur son stock.

ARTICLE VIII.

Lorsque cette corporation sera dissoute, ou par limitation ou pour toute autre cause, ses affaires seront liquidées sous la direction de trois commissaires qui seront choisis parmi les actionnaires, à une assemblée convoquée à cet effet, après avis antérieur pendant trente jours par publication dans un des journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans, avec le consentement de la majorité des actions représentées à ladite assemblée. Lesdits commissaires resteront en place jusqu'à ce que les affaires de la corporation aient été entièrement liquidées; et en cas de mort ou d'impossibilité de servir d'un ou de plusieurs des dits commissaires, les autres commissaires, ou le commissaire restant, choisiront parmi les actionnaires un substitut ou des substituts pour remplir les dites vacances.

ARTICLE IX.

Les personnes ci-après nommées constitueront le premier Conseil de Directeurs et serviront comme tels jusqu'au deuxième lundi de janvier 1894, ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment élus, à savoir: Joseph A. Shakspeare, D. A. Chaffraix, A. Xiques, Paul Capdevielle, Aristide Hopkins, Jayme Magi, John M. Baldwin, H. C. Boucher, Morris W. Smith, James S. Zacharie, W. H. Bofinger; avec ledit Paul Capdevielle comme président.

Fait et passé dans mon bureau en la ville de la Nouvelle-Orléans, le jour et dans le mois et l'année mentionnés ci-dessus, en présence de MM. James Guyol et Rolla A. Tichenor, tous deux de cette ville, témoins compétents qui ont signé les dits articles, avec les dites personnes qui ont comparu, et moi, notaire, après que lecture eut été dûment faite.

(Original signé).

H. C. BOUCHER et autres.
JAS. GUYOL,
R. A. TICHENOR.
GEO. C. PREOT, Notaire Public.

Je, soussigné, Annotateur des Hypothèques en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par ces présentes que l'acte d'incorporation susdit de la Compagnie d'Assurances des Marchands, a été dûment enregistré ce jour en mon bureau dans le livre 488, folio

Nouvelle-Orléans, Lne., 11 janvier 1893.

(Signé) GEO. GUINAULT
Député Annotateur des Hypothèques.

Je, soussigné, notaire public en et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par ceci que la copie ci dessus mentionnée est une copie exacte de l'acte primitif d'incorporation de la Compagnie d'Assurance des Marchands et du certificat d'enregistrement ladessus endossés, maintenant enregistré dans les archives courantes de mes actes notariés.

En foi de quoi j'ai signé et apposé mon sceau à la Nouvelle-Orléans, Lne, le 11me jour de janvier A. D. 1893.

{SCEAU} GEORGE C. PREOT, Notaire Public.

15 janv—5 fev 36